

## **Quelle est la clientèle du travailleur social?**

Tous les élèves qui présentent des problématiques psychosociales pouvant nuire à l'adaptation de ces derniers sur le plan scolaire, social, personnel et familial. Il peut s'agir de différentes situations :

- ↪ Problèmes d'inattention;
- ↪ Impulsivité/hyperactivité;
- ↪ Agressivité/violence;
- ↪ Intimidation/taxage;
- ↪ Symptômes d'anxiété;
- ↪ Problèmes de santé mentale;
- ↪ Difficultés familiales;
- ↪ Difficultés d'apprentissage;
- ↪ Deuil;
- ↪ Idées suicidaires;
- ↪ Intervention ponctuelle en cas de crise;
- ↪ Climat et gestion de classe problématique.

Le travailleur social scolaire favorise le développement et l'adaptation de l'élève en tenant compte des facteurs personnels et relationnels qui ont un impact sur son expérience scolaire. L'intervention du travailleur social est un complément à la mission éducative de l'école. Il joue un rôle de soutien/conseil auprès des enseignants, des directions, des parents ou toute autre personne ou organisme qui gravitent dans la sphère de l'enfant.

## **Comment avoir accès au service en travail social?**

En lien avec la démarche d'aide en vigueur dans toutes les écoles de la commission scolaire, après plusieurs interventions, si vous constatez que les problèmes que manifestent un ou des élèves demeurent importants, il est possible que ces besoins nécessitent de l'aide professionnelle.

Vous pouvez :

- ↪ Consulter le professionnel afin de discuter du problème;
- ↪ Après consultation, si nécessaire, compléter la fiche 4 de la démarche d'aide (voir dans SPI);
- ↪ Apporter la fiche 4 dûment complétée à la direction de votre école;
- ↪ Utiliser le formulaire « Autorisation pour des services d'un professionnel »

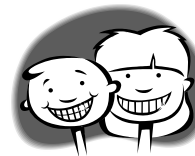
La direction de l'école confie alors au professionnel le mandat d'intervenir, une fois l'autorisation des parents obtenus.



## **Quelles sont les tâches du travail social en milieu scolaire?**

Le travailleur social en milieu scolaire actualise les tâches suivantes :

- ↪ Évaluation psychosociale;
- ↪ Élaboration d'un plan d'intervention;
- ↪ Actualisation du plan d'intervention et exercice du suivi;
- ↪ Diffusion d'informations et sensibilisation aux dimensions sociales des problèmes socioscolaires;
- ↪ Mobilisation des ressources scolaires et communautaires;
- ↪ Concertation avec des organismes communautaires;
- ↪ L'intervention sociale personnelle auprès de l'élève, de ses parents ou d'autres personnes de son environnement scolaire;
- ↪ Selon les besoins identifiés et les objectifs visés par son intervention, le travailleur social scolaire possède la compétence pour utiliser le ou les modes d'intervention qui lui paraissent appropriés.



### **Quels sont les moyens d'évaluation?**

- ↵ Échange d'information et de connaissances entre les professionnels et les partenaires;
- ↵ Observation/échange avec les intervenants scolaires;
- ↵ Rencontre avec les personnes concernées par la problématique de l'élève;
- ↵ Questionnaires;
- ↵ Test standardisé/normalisé
- ↵ Intervention individuelle, de petit groupe et de groupe;
- ↵ Le travailleur social exerce sa pratique en tenant compte du code de déontologie géré par sa profession.



---

*Travailleuse sociale  
dans votre secteur*

*École*

---

*Adresse*

---

---

---

*Téléphone*

---

## **LE TRAVAILLEUR SOCIAL**



**EN MILIEU SCOLAIRE**



COMMISSION SCOLAIRE  
DU LAC-SAINT-JEAN